

DOSSIER DE PRESSE
19 MAI 2020

LES DÉPARTEMENTS
AU SERVICE DE LEURS CITOYENS

**DÉPARTEMENTS
SOLIDAIRES**



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



PLUS QUE JAMAIS, L'ÎLE-DE-FRANCE A BESOIN DE SOLIDARITÉ ET D'INVESTISSEMENTS !

Le Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Interdépartemental et d'Investissement (FS2i) s'est réuni mardi 19 mai.

Cette séance en visio-conférence fut l'occasion de saluer la mémoire de Patrick Devedjian, disparu le 28 mars dernier.

Dans ce contexte inédit, les Départements réaffirment leur souhait de poursuivre ensemble des projets d'investissements pour améliorer le cadre et les conditions de vie de leurs habitant.e.s.

Forts d'un bilan très positif de cet outil de coopération et de redistribution pour sa première année de fonctionnement, ils confirment leur volonté d'investir, par l'intermédiaire du FS2i, 150 millions d'euros en 2020 malgré la crise sanitaire.

Oui, la solidarité interdépartementale fonctionne !

Grâce aux contributions des 7 Départements, des projets d'investissements utiles sont soutenus avec le souci de réduire les inégalités au sein de la première région de France. En 2020, le FS2i prévoit donc le financement de 89 projets pour un montant global de 150 M€.

Ces projets concourent à la solidarité en faveur des territoires les plus en difficulté d'Ile-de-France, à l'égalité d'accès au service public et au développement de la région toute entière. Environnement, transports, éducation, politique de la ville... le FS2i accompagne les collectivités dans la concrétisation de projets structurants et cruciaux pour les habitant.e.s.

Face aux crises sanitaires, sociales et économiques liées à la pandémie de la Covid-19, le FS2i entend participer durablement à l'investissement public pour soutenir l'emploi local et améliorer le cadre de vie des francilien.nes.

Ensemble, les 7 Départements d'Ile-de-France restent mobilisés pour répondre aux besoins quotidiens des habitants et pour préparer l'avenir.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET D'INVESTISSEMENT INTERDÉPARTEMENTAL

UNE DOTATION DE 150 MILLIONS D'EUROS

Ce fonds d'investissement, adossé à un établissement public interdépartemental, est doté de 150 M€, comme en 2019. Il est intégralement consacré au financement de projets concrets et structurants, gages de solidarité et d'attractivité territoriale.

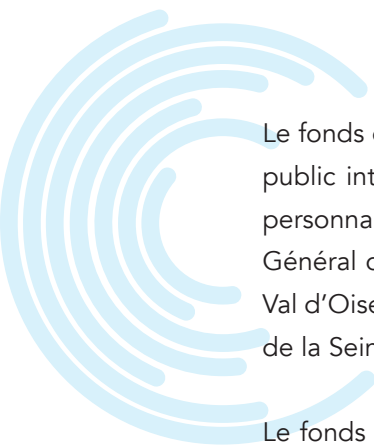
La crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19 met en exergue l'importance d'une solidarité renforcée entre les territoires, **pour répondre à l'urgence sociale et** assurer la relance économique.



UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE, RESSERRÉE ET INNOVANTE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

Le fonds d'investissement s'appuie depuis sa création au 1er janvier 2019 sur un établissement public interdépartemental, créé par délibération des Conseils départementaux et doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière par les articles L5421-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Son siège est fixé au siège du Département du Val d'Oise à Cergy. L'actuel président du FS2i est Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.

Le fonds est administré par un conseil d'administration composé des sept Présidents et Présidente des Conseils départementaux, membres de droit, afin d'assurer des prises de décision rapides au plus haut niveau. Les décisions sont prises à l'unanimité. Le fonds est réparti entre les Départements membres par le conseil d'administration sur présentation des projets éligibles.



COMMENT LES DÉPARTEMENTS ONT-ILS DOTÉ CE FONDS DE 150 MILLIONS D'EUROS ?

Le fonds d'investissement est alimenté annuellement par tous les Départements membres, en proportion de leur capacité d'investissement et de leur niveau d'épargne nette.

5%

DE LA MOYENNE
DES INVESTISSEMENTS ENREGISTRÉS
SUR LA PÉRIODE 2015-2017

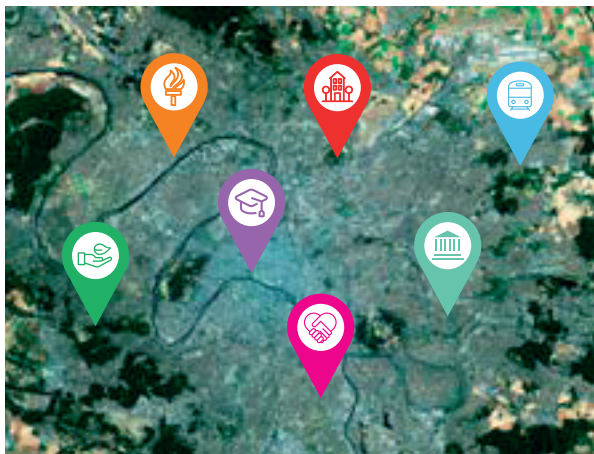
7%

DE L'ÉPARGNE NETTE 2016

SEINE-ET-MARNE (77)	13 238 232,88 €
YVELINES (78)	31 902 352,57 €
ESSONNE (91)	13 742 107,88 €
HAUTS-DE-SEINE (92)	51 959 444,56 €
SEINE-SAINT-DENIS (93)	13 091 007,71 €
VAL-DE-MARNE (94)	16 175 659,17 €
VAL-D'OISE (95)	10 523 195,23 €

TOTAL 150 632 000,00 €

LES DÉPARTEMENTS, PREMIERS CONTRIBUTEURS DE L'INVESTISSEMENT EN ILE-DE-FRANCE



 ENVIRONNEMENT

 ÉDUCATION

 INNOVATIONS
ET ATTRACTIVITÉ

 SOLIDARITÉS

 PATRIMOINE

 MOBILITÉS

 JEUX OLYMPIQUES
DE PARIS 2024

Les Départements sont des acteurs incontournables de l'investissement public en Ile-de-France.

Depuis des décennies, ils investissent pour l'amélioration du cadre de vie et le développement du territoire.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE FS2I

Le fonds interdépartemental d'investissement a pour mission de cofinancer toute action qui participe à l'attractivité globale de l'Île-de-France et à la réduction des inégalités territoriales.

Certains investissements, par leur implantation géographique ou leur portée économique, dépassent le cadre d'un seul département. C'est notamment le cas de projets liés à l'environnement, l'éducation/enseignement supérieur, les innovations et attractivité, les solidarités, les Jeux Olympiques de Paris 2024, les mobilités/infrastructures routières/transports. Ces sept thèmes sont ceux retenus par les Départements pour sélectionner les projets qui seront financés par le FS2i.

PRIVILÉGIER L'EFFICACITÉ, GRÂCE À UN INSTRUMENT MUTUALISÉ D'ACTIONS DESTINÉ À RENDRE POSSIBLE



Un engagement

aux côtés des autres niveaux de collectivités territoriales sur le financement de politiques ou d'infrastructures jugées cruciales



Des investissements

qui ne se réaliseraient pas autrement



Une approche

commune et harmonisée des positions départementales dans le cas de cofinancement de grands projets



Une optimisation

des niveaux d'investissement globaux en évitant la duplication dans chaque département d'équipements répondant à un besoin commun



L'assurance

d'une péréquation interdépartementale pour le financement de ces projets



**EXEMPLES DE PROJETS INNOVANTS
QUI SERONT FINANCÉS PAR LES 7 DÉPARTEMENTS
PAR CE FONDS DE SOLIDARITÉ INÉDIT**

 ENVIRONNEMENT

 ÉDUCATION

 INNOVATIONS
ET ATTRACTIVITÉ

 SOLIDARITÉS

 PATRIMOINE

 MOBILITÉS

 JEUX OLYMPIQUES
DE PARIS 2024



SOLIDARITÉS

Une plateforme interdépartementale pour adultes avec troubles du spectre autistique et adultes avec handicap psychique (78-92)

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines investissent 30,7 millions d'euros pour la construction d'une plateforme interdépartementale de proximité adaptée d'hébergement et de services pour adultes avec troubles du spectre autistique (TSA) et pour adultes avec handicap psychique. Ce projet phare de la fusion Yvelines / Hauts-de-Seine, porté en lien avec l'Agence Régionale de Santé, permettra d'ouvrir 158 places à destination des Yvelinois et Alto-séquanais. Les travaux du Foyer d'Accueil Médicalisé, structure pivot de la plateforme, ont d'ores et déjà débuté et une livraison est prévue pour début 2021.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 500 000 €



Acquisition et implantation accélérée de cabines de télémedecine (77)

La Seine-et-Marne est le département français le plus touché en dehors des départements d'outre-mer par les zones sous-dotées en médecins généralistes. Pour répondre au défi auquel il est confronté, le Département de Seine-et-Marne a prévu de se doter d'ici 2021 d'une dizaine de cabines de télémedecine, l'étude est en cours à l'échelle du territoire. La crise sanitaire actuelle accentue le besoin d'une offre de soins supplémentaire.

La société française H4D, propose un cabinet médical connecté référencé à l'UGAP.

Dans ce contexte de crise, il est possible d'accélérer la mise en place pour trois télécabines dans un délai très court tout en poursuivant l'étude en cours d'implantation dans des lieux ciblés avec campagne d'information et rencontres avec professionnels et patients comme prévu avant la crise.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 276 000 €



Reconstruction de la PMI du quartier des Navigateurs à Orly (94)

Situé en zone NPNRU, le projet de reconstruction de la PMI du quartier des Navigateurs à Orly intègre également un centre de planification familiale et une halte-garderie. Ancré dans un territoire engagé dans un vaste renouvellement urbain, il est porteur de cohésion sociale et d'égalité des chances dans un quartier particulièrement défavorisé.

Avec une surface de 464 m² répartie sur deux niveaux, ce projet porte également une forte ambition en termes de développement durable. Il s'agit en effet d'une construction en bois réalisée dans le cadre de la Charte bois signée avec la Région Ile-de-France, qui bénéficiera en outre d'un raccordement au réseau de géothermie local et qui entend répondre à l'objectif Effinergie +. Le budget prévisionnel de l'opération s'établit à 2,52 M€.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 132 591 €



ENVIRONNEMENT

Extension du Parc Maussoin (93)

Le projet d'aménagement du parc Maussoin doit permettre d'ouvrir au public 14,5 ha supplémentaires d'espaces de parcs boisés, de clairières et de zones humides.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1 283 439 €



ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT

Construction et restructuration de collèges REP / REP+ (95)

De bonnes conditions de travail sont indispensables aux apprentissages des collégiens. Le Département du Val d'Oise compte parmi les plus jeunes de France (29% de sa population est âgée de moins de 20 ans). Il s'adapte continuellement à l'évolution de sa démographie et aux besoins des familles valdoisiennes. Le Département porte et soutient des projets ambitieux pour l'attractivité de son territoire et des projets de proximité essentiels pour le développement de la vie locale. Pendant le confinement, le Département a prêté plus de 630 tablettes numériques aux collégiens des établissements prioritaires (REP et REP+) où des difficultés ont été rencontrées pour assurer la continuité pédagogique à distance. Les investissements du FS2i sont dirigés vers la construction et l'aménagement de collèges en secteurs REP et REP+, comme ceux à venir à Cergy et Persan.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 3 M€



Construction du collège de Bussy-Saint-Georges (77)

Construit en seulement 12 mois pour un montant de 20 M€, le collège provisoire de Bussy-Saint-Georges a été livré en 2020 permet de faire revenir rapidement les élèves du collège Claude Monet sur la commune de Bussy-Saint-Georges qui étaient accueillis temporairement dans l'ancien collège provisoire Jacqueline de Romilly situé à Magny-le-Hongre. Par ailleurs, il permet d'anticiper sur la réponse à apporter dans les prochaines années à la très forte croissance démographique du secteur.

Il s'agit d'un collège de conception industrielle intégrant une dimension évolutive des bâtiments, indispensable pour adapter les locaux aux usages futurs. Ce mode constructif permet notamment d'envisager le transfert des bâtiments sur un autre site, le cas échéant.

Cet établissement a été réalisé en maîtrise d'œuvre interne. Sa capacité est de 700 élèves avec une demi-pension de type 4 (de 450 à 649 rationnaires) et la réalisation d'un parking de 60 places avec contrôle d'accès pour les enseignants et le personnel du collège.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1,7 M€



Un nouveau collège à Mantes-la-Jolie (78)

La première pierre du futur collège de Mantes-la-Jolie, implanté au cœur du quartier du Val Fourré, a été posée en septembre 2019. D'un coût de 31 M€ TTC, cet établissement sera situé en réseau d'éducation prioritaire (REP+) et accueillera, dès la rentrée 2021 600 élèves avec une SEGPA. Afin d'adapter l'offre scolaire au territoire, ce nouveau collège ouvrira en concomitance avec la fermeture des établissements les plus anciens du secteur: Paul-Cézanne et André-Chénier. Ce projet, porté par le Département des Yvelines, s'articule autour de trois priorités relevant de la cohésion sociale: renforcer la réussite éducative, agir contre le décrochage scolaire, mais aussi créer, encourager et consolider le lien établissements scolaires-parents-services publics.

Reconstruction et réhabilitation de collèges à Sartrouville, Trappes et Chanteloup-les-Vignes (78)

Dans le cadre de sa politique de rénovation urbaine, le Département entend reconstruire ou réhabiliter trois autres collèges situés en quartiers sensibles. A Sartrouville, il s'agit de reconstruire, sur un nouveau terrain, un nouvel établissement en remplacement de l'actuel collège Romain-Rolland afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage. Les travaux auront lieu entre 2021 et 2023. A Trappes, le Département veut reconstruire, entre 2022 et 2024, un nouveau collège sur l'emprise foncière du collège Gagarine. A Chanteloup-les-Vignes, la réfection du collège René-Cassin s'incorpore dans un projet de cité éducative plus globale, qui regrouperait les écoles maternelle et primaire Roland-Dorgelès, victimes d'un incendie, et d'un centre de loisirs. Début des travaux en 2022 pour une durée de deux ans.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1,2 M€ (pour les 4 collèges)

Construction d'un deuxième collège à Valenton (94)

La construction d'un deuxième collège sur la commune de Valenton est rendue nécessaire par l'augmentation de la population et de l'effectif des collégiens sur les communes de Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Limeil-Brévannes. Il revêtira ainsi un caractère intercommunal.

Cette opération est programmée sur la base d'une capacité d'accueil de 30 divisions (750 élèves) et d'une superficie de 8 000 m². Le bâtiment sera la première réalisation départementale labélisée bâtiment passif et certifiée haute qualité environnementale (HQE). La livraison de ce premier collège réalisé en bois dans le Val-de-Marne pour un budget prévisionnel de 28, 47 M€ est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2021.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 6,6 M€

Réhabilitation du collège Paul-Eluard à Bonneuil-sur-Marne (94)

Le collège Paul Eluard de Bonneuil-sur-Marne, classé REP et d'une capacité de 850 élèves, nécessite une réhabilitation d'ampleur. Un soin particulier est apporté au volet pédagogique qui participe des enjeux de cohésion sociale en visant des conditions d'enseignement optimales pour des collégiens souvent défavorisés. Cette réhabilitation s'accompagne d'une prise en compte des objectifs de développement durable avec une ambitieuse labellisation de performances énergétiques (EnerPHit) du bâtiment.

Les travaux seront réalisés en milieu occupé, ce qui impose un phasage en plusieurs tranches de travaux. Les livraisons des tranches successives sont programmées entre mi-2021 et le premier trimestre 2024. Le coût de cette opération s'élève à 20 M€.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 16,7 M€

Centre de recherches en biotechnologies situé à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfortville (ENVA) à Maisons-Alfort (94)

L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) s'est engagée dans un vaste projet de restructuration destiné à faire de son campus de Maisons-Alfort un opérateur de premier plan des politiques agricoles et de santé françaises, réunissant de nombreux partenaires, notamment l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et l'Office nationale des forêts.

Le projet de Centre de recherches en biotechnologies porte sur l'aménagement de deux bâtiments existants dédiés à une plateforme hospitalière d'enseignement de la médecine des animaux de la ferme et de la faune sauvage et à des infrastructures de recherche liées à l'Institut Mondor de recherche médicale dans le domaine de la physiopathologie comparée. Le Département du Val-de-Marne participe à hauteur de 1,5 M€ à ce projet d'un coût global de 46,77 M€.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 200 000 €



PATRIMOINE



Rénovation du théâtre du Château de La Roche-Guyon (95)

Le confinement lié à la crise du Covid-19 a mis le monde culturel en danger tout en confirmant le rôle irremplaçable qu'il assure dans notre société. Et le patrimoine en est un élément constitutif indissociable. Le petit théâtre du château de La Roche-Guyon, au cœur du seul plus beau village de France d'Ile-de-France, avait été aménagé avec soin en 1769 par la duchesse d'Enville, mais les insectes xylophages et l'humidité de ce théâtre souterrain, situé au-dessous du grand salon du château, avaient eu raison de lui et les visiteurs actuels ignorent son existence. Sa restauration offrira un écrin de choix à la programmation culturelle d'un site touristique régional majeur, à la proue de l'Ile-de-France, comme son donjon du XIIe siècle.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1 M€



Musée national de la Résistance (94)

Le Musée national de la Résistance situé à Champigny dispose de l'appellation musée de France avec des collections d'intérêt national et international (prêts fréquents notamment Berlin, Bruxelles, Espagne, Ministère de la défense). Il fait l'objet d'un projet d'extension afin d'améliorer les conditions d'accueil de ses activités de recherche, d'exposition et de médiation ainsi que de ses équipes. Les travaux s'achèvent pour un budget prévisionnel de ce projet s'élève à 4,7 M€. Il s'agit d'une des premières réalisations co-financées par le FS2i.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 645 518 €

Renaissance de la Bièvre à Arcueil et Gentilly (94)

Le projet de renaissance de la Bièvre à Arcueil et Gentilly passe par la démolition d'un dallot de béton et le redimensionnement de tous les espaces adjacents afin de libérer l'emprise nécessaire à la recréation sur 600 mètres du lit de la rivière et d'un milieu naturel, avec des plantations et un cheminement piéton. L'impact écologique et paysager de cet aménagement est renforcé par son implantation au pied du parc départemental du Coteau de Bièvre.

Ce projet participe de la qualité de vie en ville, dans un secteur historique de l'urbanisation de la région parisienne, et constitue une expérience transférable de la capacité à réouvrir une rivière canalisée en site urbain. Son budget prévisionnel s'élève à 10,93 M€.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 636 639 €



INNOVATIONS ET ATTRACTIVITÉ

Financement du très haut débit pour tous (77)

Depuis 2003, le Département de Seine-et-Marne et ses partenaires ont engagé une politique volontariste pour apporter le très haut débit à tous les Seine-et-marnais.

L'accès au numérique constitue un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité du territoire seine-et-marnais mais également pour le cadre de vie de ses habitants.

Les déploiements de la fibre jusqu'à l'habitant (FttH) représentent fin 2019 110 000 prises déployées sur 18 des 23 EPCI concernés par les déploiements et 20 000 prises commercialisées réparties sur 9 fournisseurs d'accès à Internet. Au BP 2020, une première AP de 4,5 M€ a été prévue, sur les 15 M€ relatifs à la deuxième convention-cadre de partenariat financier pour la période 2020-2023, pour 50 000 prises supplémentaires.

Les objectifs de couverture sont de 100% en 2025, sur un total de 310 000 prises à déployer.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1,4 M€

ESR : Création du C-19, un centre de ressources et d'innovation autour du jeu vidéo et des interactions numériques (91)

Il s'agit de la réhabilitation de 2 500 m² de locaux aujourd'hui en friche, au sein de l'ENSIIE et de la mise en place d'équipements techniques et scientifiques pour installer un centre de Ressources et d'Innovation, le C-19. Ces locaux seront destinés à accueillir des activités de formation (ingénieurs, licence, e-inclusion), de R&D (avec une équipe commune ENSIIE/UEVE), des projets en pré-incubation et des entreprises en mode pépinière et ce, autour des jeux vidéo et des interactions numériques.

Cette réhabilitation permettra la création d'espaces bureaux pour les entreprises et start-up (plus de 25 entreprises sont attendues), de deux plateformes technologiques, de salles de coworking et de créativité, une cafétéria. Une salle serveurs sera également à disposition des enseignants chercheurs, des élèves, mais aussi des entreprises. Celle-ci sera le support d'une nouvelle filière de formation avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Bruyères-le-Châtel sur le Calcul Haute Performance. Cet écosystème original et unique réunira en un lieu des formations, un pré-incubateur, des entreprises qui disposeront de plateformes de hautes technologies (calcul HPC, systèmes de réalité virtuelle...) mais aussi d'étudiants futurs entrepreneurs.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1 M€

ESR : Rénovation du Centre entrepreneurial 503 de l'Institut d'Optique (Orsay) (91)

Ce Centre est un générateur d'activités économiques sur le territoire de l'Île-de-France. Il permet la création et le développement d'entreprises pérennes dans le domaine de la photonique et plus généralement dans le domaine « high-tech ».

Le Centre entrepreneurial de l'école est un lieu d'innovation et d'entrepreneuriat centré sur les entreprises innovantes du territoire dans le domaine de la photonique et des hautes technologies. Il accueille en résidence des entreprises partenaires (avec convention d'hébergement et protocole de coopération pédagogique), des élèves ingénieurs de la FIE-Filière Innovation Entrepreneurs (jeunes porteurs de projet), des étudiants d'établissements de formation partenaires du Campus de Paris-Saclay, et offre la possibilité d'accueillir des événements ou des animations organisées par la communauté scientifique.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1 M€

SDIS : Construction d'un centre de secours à Tigery (91)

Ce centre de secours n'est actuellement plus dimensionné pour satisfaire les besoins fonctionnels et opérationnels, alors que les indicateurs d'activité sont en constante progression.

Le SDIS 91 confirme la nécessité de réaliser un CIS sur la rive droite de la Seine, inscrit dans le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) afin de répondre plus efficacement aux enjeux de développement et d'urbanisation des 5 communes (Saint-Germain-lès-Corbeil, Tigery, Saint-Pierre-du-Perray, Etiolles et Soisy-sur-Seine) représentant une population à défendre de 30.600 habitants.

Une nouvelle localisation a été trouvée permettant une intervention plus rapide sur toutes les communes de la rive droite avec un accès direct sur la RN 104 et surtout une réduction significative des délais d'interventions sur les communes défendues.

La construction du nouveau centre répondra à l'amélioration du service public en termes d'efficacité opérationnelle et pourra respecter les conditions d'interventions réciproques telles qu'inscrites dans la convention interdépartementale d'assistante mutuelle entre le SDIS 91 et le SDIS 77.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1 M€

Projet d'acquisition d'un robot chirurgical (78)

Le Centre hospitalier de Versailles souhaite devenir le premier établissement public de santé des Yvelines et le second d'Île-de-France hors AP-HP à disposer **d'un robot chirurgical Da Vinci X double console avec simulateur** pour renforcer la qualité des prises en charge, en coopération avec les autres établissements publics de santé du département.

Technique chirurgicale mini-invasive innovante, le robot chirurgical permet au chirurgien de bénéficier d'une meilleure vision et d'opérer avec une plus grande précision grâce à une démultiplication des mouvements et à l'absorption des tremblements par l'équipement.

Prévu pour opérer une diversité d'actes chirurgicaux, **le robot chirurgical présente de nombreux avantages** par rapport à la chirurgie ouverte classique tels qu'une diminution de la durée moyenne de séjour et des admissions en soins intensifs, une baisse de la douleur post-opératoire et un retour précoce aux activités.

Une aide à l'investissement significative du Département des Yvelines permettra de le positionner sur :

- une amélioration de l'accès des Yvelinois aux techniques médicales de pointe et au progrès médical ;
- un renforcement de la gradation des soins publics territorialisés en embarquant le CH de Versailles, le CH de Rambouillet le CHIPS ;
- un axe majeur de formation-recherche dans le domaine de la santé.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 300 000 €



JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Extension du Centre de hautes performances sportives du Val d'Oise - CDFAS (95)

Fréquenté par plus de 206 000 utilisateurs par an, équipement d'excellence sportive avec 3 pôles espoirs régionaux, le CDFAS offre aussi des services adaptés d'hébergement et de restauration. C'est pourquoi le Département l'a mis à disposition des soignants depuis le début de la crise Covid-19. Il avait décidé son extension pour améliorer son fonctionnement quotidien, et en vue de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le CDFAS a d'ailleurs été choisi par la délégation américaine, forte de 800 athlètes, pour préparer ces JO. Cette opération d'extension consiste à construire un bâtiment neuf regroupant la restauration et l'hébergement porté à 200 lits. L'architecte sera désigné le 29 mai.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 6 M€



Stade départemental Yves-du-Manoir (92)

100 ans après avoir été le principal site des Jeux de 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes sera le site olympique de compétition et d'entraînement de Paris 2024 pour les épreuves de hockey sur gazon. Afin d'accompagner la dynamique olympique, le Département des Hauts-de-Seine engage un nouveau projet de modernisation et d'aménagement du Stade. Il fera l'objet de deux grandes phases d'aménagement.

La première, «Héritage», sous maîtrise d'ouvrage du Département des Hauts-de-Seine, qui désigne toutes les structures pérennes construites pour accueillir les épreuves de hockey sur gazon pendant les Jeux de Paris 2024 et qui seront conservés à la fin de ceux-ci. Elle comprendra également l'implantation de la Fédération Française de Hockey dans des nouveaux bâtiments et proposant une offre sportive complète aux autres usagers. La seconde portera sur les aménagement temporaires liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, sous maîtrise d'ouvrage de Paris 2024.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 34 758 €

PRISME (93)

Le Prisme est un équipement sportif innovant, pensé pour pouvoir accueillir l'universalité des publics dans une logique inclusive, et plus particulièrement ceux les plus éloignés de la pratique (handicaps moteurs, sensoriels, psychiques, déficiences intellectuelles, perte d'autonomie, accidentés, séniors, etc.), il sera livré dès 2023 et constituera le premier élément bâtementaire de ce Pôle.

La Seine-Saint-Denis souhaite faire de ce projet une innovation à plusieurs niveaux : sur le fond en proposant un espace de pratique sportive en accessibilité universelle, comme sur la forme en misant sur la co-construction d'un projet qui réponde avant tout à des besoins identifiés sur un territoire par ses futurs utilisateurs/trices. L'application d'une telle démarche à un équipement sportif constitue une première en Europe, et lui conférera un rayonnement métropolitain, national et international.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 235 077 €



Station de dépollution des eaux pluviales (SDEP) au ru de la Lande à Champigny (94)

Le projet de station de dépollution des eaux pluviales (SDEP) au ru de la Lande à Champigny, qui vient en complément d'une politique générale sur le bassin versant de 1910 hectares situé sur deux départements, répond aux objectifs de baignade en Marne et en Seine pour les jeux olympiques et para-olympiques de 2024. Il doit également offrir un espace de loisirs populaire aux val-de-marnais, aux sequano-dyonisiens, aux seine-et marnais et aux parisiens. Son coût est estimé à 47,3 M€.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 80 000 €



MOBILITÉS



Plan vélo interdépartemental dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

Les Départements d'Ile-de-France et Paris ont mis en place des plans vélos dans le cadre de la sortie du confinement. Des pistes cyclables provisoires ont été installées sur chaque territoire. Des liaisons interdépartementales ont également été mises en place pour assurer une continuité afin de faciliter notamment les déplacements domicile-travail, et de décharger les itinéraires de transports en commun les plus chargés. Au total, plus de XXX km de pistes cyclables ont été créées. (40 km en bidirectionnel dans le 92 + 78 + 91 + 45 km + 40 km + 10 km)



Montant financé par le FS2i en 2020 : 2 M€

Plan vélo (95)

Le Val d'Oise n'avait pas attendu le déconfinement pour promouvoir l'usage du vélo car il avait arrêté son Plan Vélo en décembre 2019, mais les investissements doivent être augmentés pour traiter la diversité des besoins et des attentes des usagers. Il y a d'un côté le maillage du territoire avec de grands itinéraires de référence comme l'Avenue Verte Paris-Londres et la prochaine Seine à Vélo, préférentiellement utilisés pour la pratique de loisir. Dans le Val d'Oise, 50% des déplacements font moins de 5 km. Il s'agit donc d'améliorer aussi les déplacements du quotidien à vélo vers les 82 gares, le travail ou l'école, d'augmenter les lieux de stationnement sécurisés, et plus largement de développer les services aux cyclistes.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 2 M€



Tram 10 – Antony Clamart (92)

A l'horizon 2023, le Tram 10 reliera La Croix-de-Berny (à Antony) à la place du Garde (à Clamart) en 25 minutes. Il offrira à ce territoire dynamique des Hauts-de-Seine un moyen de transport rapide, régulière, fiable et respectueux de l'environnement.

100% accessible à tous les publics, il facilitera les déplacements quotidiens et contribuera à réduire la part de la circulation automobile. Vecteur de renouvellement urbain et paysager, mais aussi d'attractivité, il donnera une impulsion nouvelle aux quatre communes traversées : Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 1,9 M€

Avenue de la Liberté – Clichy et Saint-Ouen (92, 93)

Le projet consiste en la création d'une voie nouvelle de 1 000 mètres environ sur les communes de Clichy (92) et Saint-Ouen (93). Il s'agit d'accompagner le renouvellement urbain du secteur constitué en grande partie de friches industrielles. La création de ZAC importantes (dont la ZAC des Docks à Saint-Ouen) et divers projets urbains et immobiliers le long du tracé sur les deux communes, nécessitent d'envisager à terme la création d'une voie structurante du nouveau quartier. La voie commence au rond-point du général Roguet à Clichy pour se raccorder au boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen au niveau de la gare M14/RER C en construction.

Le projet, validé par le comité de pilotage, comporte une file de circulation dans chaque sens, une voie distincte à double sens dédiée à la circulation des bus, une piste cyclable bidirectionnelle, un aménagement qualitatif et paysager ainsi qu'un double alignement d'arbres et du stationnement longitudinal. Suivant les endroits, des noues paysagères d'infiltration des eaux pluviales sont envisagées.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 13 903 €

Tram 12 Express (91)

Le projet de Tram 12 Express (T12E) s'étend sur 20,4 km, traversant le territoire de treize communes de l'Essonne, Palaiseau, Massy, Champlan, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis, Évry-Courcouronnes. Il relie la gare RER B de Massy-Palaiseau à la gare RER D d'Évry-Courcouronnes, en desservant 16 stations pour un temps de parcours total d'environ 39 minutes.

Le Tram 12 Express vise à faciliter les conditions de déplacement entre les villes du territoire essonnien, à améliorer le maillage du réseau de transports en commun et à accompagner le développement socio-économique et l'aménagement durable de l'Essonne en desservant les polarités d'intérêt métropolitain du sud francilien. Il s'agit d'un double facteur favorisant la croissance verte impulsée en Essonne d'une part, et la cohésion territoriale interdépartementale pour donner les mêmes chances aux habitats d'un même bassin de vie d'habiter l'espace.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 2 M€

SPTC Massy-Ring des Ulis (91)

Dans les cartons depuis vingt ans, le chantier de réaménagement du Ring des Ulis va enfin entrer dans le concret. Après une phase de travaux préparatoires entamés dès le printemps 2018, les premiers coups de pioches sont donnés sur cet échangeur surfréquenté situé sur la RN118. L'objectif est de réserver le Ring aux échanges locaux et fluidifier le trafic. Pour cela une gare routière, des nouveaux carrefours giratoires, et un espace pour les circulations douces vont être aménagés. Le Département finance ce chantier de 50 millions d'euros à hauteur de 50%.

Fin des travaux prévue en 2023.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 7,5 M€



Grand Pôle Intermodal de Juvisy (91)

Entre Paris et Évry, proche du pôle économique d'Orly-Rungis, le sud francilien bénéficie d'un centre de connexion majeur : le Grand pôle intermodal de Juvisy-sur-Orge.

Stratégique et idéalement placé, ce centre urbain a vu son flux de voyageurs considérablement augmenter ces dernières années, laissant apparaître des dysfonctionnements, une saturation du site et par conséquent, un besoin de modernisation.

Pour fluidifier les déplacements et offrir accueil, information et sécurité pour tous, l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs du transport en Île-de-France se sont donc mobilisés pour réaménager ce carrefour clé en Essonne.

Maître d'ouvrage d'une partie importante des travaux, le Département est en première ligne pour faciliter le transport de milliers de voyageurs et répondre aux enjeux de mobilité du XXI^e siècle.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 4 M€



Prolongement du T1 (tramway) : Noisy-le-Sec à Val de Fontenay (93)

Le projet vise à prolonger le tramway T1 depuis le terminus actuel de Noisy-le-Sec jusqu'à la gare de Val de Fontenay à Fontenay-sous-Bois. Il concerne les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Le tracé du prolongement du T1 desservira 6 communes : Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.

Pour assurer une meilleure performance et une qualité de service améliorée, la ligne sera exploitée en deux arcs avec une correspondance à Bobigny Pablo-Picasso.

La ligne complète du tramway T1 de Asnières – Gennevilliers Les Courtilles jusqu'à Val de Fontenay totalisera 25 km. Le prolongement totalise 10,7 km dont 7,7 km de ligne nouvelle avec 21 stations.

Le trafic voyageurs estimé s'élève à 50 000 jour.

Site du projet : <http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr>



Montant financé par le FS2i en 2020 : 23,6 M€



Plan vélo départemental ; « pour une Seine-Saint-Denis 100% cyclable » (93)

Après un « Plan mobilités Durables » de 50 millions d'euros adopté pour la période 2016-2020, Le Département de la Seine-Saint-Denis a renforcé ses efforts fournis à destination des cyclistes par l'adoption, en avril 2019, d'une « Stratégie pour un territoire 100% cyclable ». Dotée de 150 millions d'euros, cette stratégie ambitieuse d'adapter d'ici 2024 l'ensemble des 342 kilomètres de voies départementales de la Seine-Saint-Denis à la pratique du vélo. A ce jour, ce sont ainsi plus de 130 kilomètres qui sont déjà aménagés par le Département, dont 25 nouveaux kilomètres pour la seule année 2019.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 5,5 M€

Construction du tramway T9 (94)

La construction du tramway 9 (T9) entre Paris (porte de Choisy) et Orly (place du Fer à cheval), se situe sur le trajet de la ligne 183 et intègre la requalification de la RD5. Le linéaire du projet porte sur 10,2 km, dont 7,5 km sur la RD5. Ce projet vise à développer des intermodalités pour les flux Paris (via T3a et M7) / Val-de-Marne / Essonne (via les gares RER C Les Saules à Orly et Choisy).

Le coût de l'opération est de 404 M€ cofinancée par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département du Val-de-Marne et la Ville de Paris.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 3,4 M€

RD 910 – Voie Royale (92)

L'objectif du Département des Hauts-de-Seine est d'aménager la RD910 en un boulevard urbain (une voie par sens) de qualité et sécurisé pour l'ensemble des usagers en valorisant les circulations douces sur l'ensemble de la voie royale, à Chaville, Sèvres et Saint-Cloud. Le projet vise également à renforcer l'attractivité des centres-villes (commerces et services de proximité).

Le Département va également prendre soin de l'aménagement paysager aux abords de la voie royale pour améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains. Le projet prend en compte cinq grands enjeux pour adapter et fluidifier la circulation, améliorer le cadre de vie des habitants et dynamiser l'attractivité de cette voie royale commerçante.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 6 952 €

RD920 Nord (92, 94)

Le projet d'aménagement de la RD 920 s'étend de la place de la Résistance – Charles-de-Gaulle à Bourg-la-Reine jusqu'au boulevard Romain-Rolland à Paris sur un linéaire de 3,8 km traversant cinq communes (Bourg-la-Reine, Cachan, Bagneux, Arcueil et Montrouge) et deux départements (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

3 objectifs principaux ont été définis pour ce projet ambitieux :

- un meilleur partage des espaces : donner une place à tous les usagers (piétons, cyclistes, voitures et bus) en adaptant l'infrastructure routière avec une vie locale dynamique,
- des déplacements rendus plus sûrs : améliorer la circulation en repensant les aménagements aux carrefours, et rendre plus confortables les traversées piétonnes,
- l'environnement revalorisé : développer un véritable projet d'aménagement paysager agréable avec de nouveaux alignements d'arbres.



Montant financé par le FS2i en 2020 : 27 807 €



CONTACTS PRESSE

Département de Seine-Saint-Denis :

Grégoire LARRIEU / 06 35 84 13 82 / glarrieu@seinesaintdenis.fr

Département des Hauts-de-Seine :

Muriel HOYAUX / 06 66 58 77 35 / mhoyaux@hauts-de-seine.fr

Département de l'Essonne :

François-Gilles EGRETIER / 06 12 25 75 31 / fgegretier@cd-essonne.fr

Département de Seine-et-Marne :

Guillaume TALLON / 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96 / guillaume.tallon@departement77.fr

Département du Val-de-Marne :

Yoann RISPAL / 06 27 04 28 45 / yoann.rispal@valdemarne.fr

Département du Val d'Oise :

Guillaume TESSIER / 01 34 25 34 14 / 07 84 39 09 10 / guillaume.tessier@valdoise.fr

Département des Yvelines :

Cyril MORTEVEILLE / 07 62 16 98 98 / cmorteveille@Yvelines.fr

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental

